

## COORDONNEES

### CEGIDD

Pavillon *Simone VEIL*,  
bâtiment consultation urologie,  
3<sup>ème</sup> étage

☎ **04 63 27 65 90**

[cegidd@ch-aurillac.fr](mailto:cegidd@ch-aurillac.fr)

Consultation de préférence sur rendez-vous.

Accueil physique et téléphonique :

- Lundi de 13h à 16h
- Mercredi 8h30 à 12h et de 12h30 à 15h30
- Jeudi de 13h à 16h
- Vendredi de 12h30 à 15h30

Permanence du secrétariat :

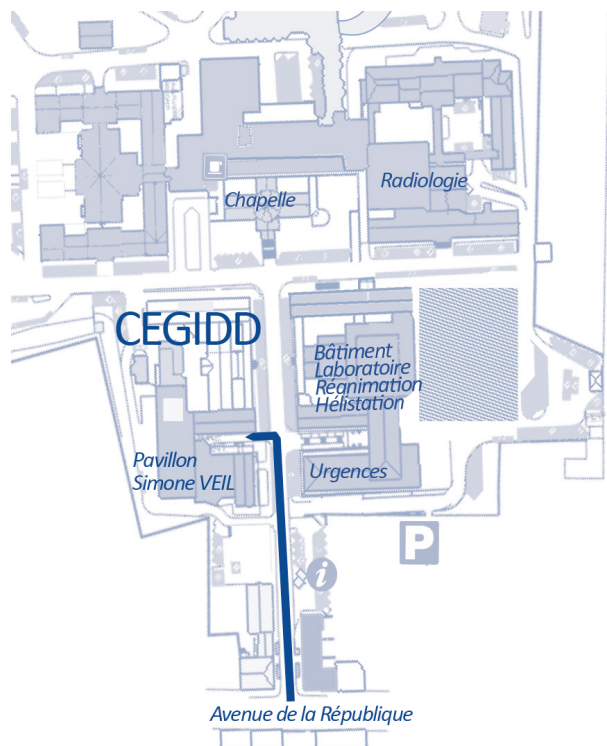
Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.



Plus d'information  
en scannant  
ce QrCode



CEGIDD - [cegidd@ch-aurillac.fr](mailto:cegidd@ch-aurillac.fr)  
Centre Hospitalier Henri Mondor  
Etablissement support du GHT15/DHC15  
50, avenue de la République 15000 AURILLAC  
Tél. 04 71 46 56 56 [www.ch-aurillac.fr](http://www.ch-aurillac.fr)



### CEGIDD

Centre Gratuit d'Information  
de Dépistage et de Diagnostic



## Qui sommes-nous ?

Union du CDAG (Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit), du CIDDST (Centre d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des Infections Sexuellement Transmissibles) et de la lutte contre les violences ou discriminations sexuelles, le CEGIDD vous accueille avec ou sans rendez-vous.

Ce service est **gratuit**, soumis ou non à l'anonymat selon votre choix, quel que soit votre âge, votre genre et votre orientation sexuelle.

## Le CeGIDD c'est :

- des informations et des conseils,
- des dépistages,
- de la prévention,
- des vaccinations.

## Centre de planification et d'éducation familiale

Nous travaillons avec le centre de planification. Des professionnels compétents répondent à vos questions liées à la sexualité, mais également la contraception, les Interruptions Volontaires de Grossesse (IVG) etc...

### Anonyme et gratuit

Pavillon Simone Veil - Centre Hospitalier Aurillac

Du lundi au vendredi de 8h à 17h sur RDV

Tél : 04 71 46 47 24

Tél : 04 71 46 47 23

[centre-planif@ch-aurillac.fr](mailto:centre-planif@ch-aurillac.fr)

## Le dépistage ?

Un dépistage consiste en une prise de sang/ou un prélèvement urinaire ou vaginal. Cela permet de rechercher une Infection Sexuellement Transmissible (IST), le virus VIH ou un virus d'hépatite B ou C.

Il est également possible de faire des tests de grossesse. Le dépistage se fait après une évaluation de votre prise de risque par le CEGIDD.

**Les résultats sont disponibles 1 semaine plus tard.**

- Un dépistage vous permet de connaître votre statut sérologique en vue d'une relation sans préservatif, avec un partenaire également sûr de son statut sérologique négatif.
- Un dépistage peut vous rassurer après une prise de risque, d'origine sexuelle ou sanguine.
- Un dépistage sérologique est obligatoire lors du 1<sup>er</sup> trimestre de grossesse.

**À noter : Les signes biologiques de contamination n'apparaissent fiables que 6 semaines après une prise de risque pour le virus de sida.**



## Une prise de risque ?

- Un rapport sexuel non protégé (sans préservatif), avec un partenaire dont on ne connaît pas le statut sérologique ou séropositif.
- Quand le préservatif a glissé ou s'est déchiré lors du rapport sexuel.
- Une fellation, cunnilingus ou un anulingus sans préservatif.
- Le partage de matériel souillé lors d'un usage de drogue.
- L'utilisation de matériel souillé par le sang pour un piercing ou un tatouage,
- Un Accident d'Exposition au Sang (AES) pour les professionnels de santé/ ou dans le cas d'une piqûre d'origine inconnue en milieu festif.

## Que se passe-t-il si les résultats sont positifs ?

Les résultats de tout dépistage positif sont discutés avec le médecin du CEGIDD qui répond à toutes vos questions. Si le traitement ne peut avoir lieu dans le CEGIDD, le médecin organisera votre orientation vers un médecin spécialiste du traitement de ces pathologies. En cas de grossesse, selon vos désirs, vous serez accompagné dans vos démarches par une sage-femme ou une gynécologue. Une contraception d'urgence pourra également vous être proposée.

## Qu'est-ce qu'un TPE ?

- Le TPE est un traitement qui peut limiter les risques de contamination au VIH s'il est pris rapidement après une exposition.
- Après une prise de risque majeure, dans les **48 heures** suivant, un Traitement Post Exposition peut vous être proposé.
- Lors d'une prise de risque, un TPE limite à 95% les risques d'être contaminé !